



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 106204

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les effets bénéfiques de la musique sur la scolarité des enfants. Une étude canadienne démontre que les enfants qui ont suivi des cours de musique dès leur plus jeune âge ont de meilleurs résultats scolaires. Pour l'expérience, ils ont fait suivre à des enfants de quatre à six ans des cours de musique pendant un an. Les résultats sont évidents, ces enfants lisent et comptent beaucoup mieux que les autres élèves. Ainsi, la musique serait un excellent moyen pour travailler et développer sa mémoire. En conséquence, il lui demande s'il envisage de développer l'art musical à l'école maternelle afin de permettre aux élèves d'être plus réceptifs à l'enseignement scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106204

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10500